

## *Le prophète que nul n'a vu en Corse*

*Ainsi, donc, ce film de Jacques Audiard ayant obtenu le grand prix du 62e festival de Cannes serait un péril redoutable pour l'image de la Corse, une image salie et foulée aux pieds, de la sorte, par une œuvre de fiction.*

*Le 28 mai dernier l'assemblée territoriale a évoqué cette production artistique primée indiquant, tout de même, qu'il convenait de visionner un film avant de le critiquer.*

*Il faut s'interroger sur les inquiétudes d'une partie de la population insulaire, sans doute la plus chauvine, qui propose de censurer, d'interdire, d'encadrer de mentions indiquant que « ceci n'est pas le peuple Corse » voire de trainer sur un bûcher de justice le réalisateur.*

*Or ce film ne sera projeté qu'en fin d'été et nul ne l'a vu, dans l'île, hormis trois journalistes de presse écrite. Et quand bien même ce film serait une caricature de Corses en prison allons nous rejoindre les manières du PJD, parti islamiste marocain ?*

*Ce parti, à la sortie, en 2002 du film « une minute de soleil en moins » du cinéaste Nabil Ayouch, avait demandé, par la voix de ses députés, son interdiction, en raison de certaines scènes osées, jugées « offensantes à la morale et contraires à l'intégrité spirituelle des Marocains »\**

*Or les élus islamistes reconnurent ne pas avoir visionné le film incriminé. Même type de réaction et même aveuglement, en 2006, avec l'excellent film « Marock » de Leïla Marrakchi, dépeignant l'histoire d'amour de deux jeunes marocains de Casablanca, l'une musulmane et l'autre juif.*

*Souvenons-nous également de l'année 1984 et des Muvrini interdits de concerts par les élus les plus rétrogrades de Corse !*

*Le film « le Prophète », que nul n'a vu, provoque un débat chez nous, non pas sur l'univers carcéral français qu'il semble, à en croire le réalisateur, dénoncer, mais sur les Corses qui seraient montrés comme des êtres cruels, réunis sur le périmètre du malheur, la prison.*

*Comment se peut-il que l'image de la Corse ait une telle importance jusqu'à en faire oublier de tristes réalités factuelles locales ?*

*Souvenons-nous que Jean-Marie Le Pen, aux dernières présidentielles, a réalisé l'un de ses meilleurs scores nationaux en Corse avec 15,26% des suffrages exprimés.*

*Rappelons qu'un groupe clandestin a été neutralisé alors qu'il ciblait les artisans d'origine maghrébine, indiquant de façon claire que l'ascenseur social ne se partage pas.*

*Que dire aussi, de ces tags qui maculent les murs de Corse avec ces sinistres slogans « arabi fora » ou « islam fora » ?*

*Pourquoi une telle islamophobie en un lieu qui fut libéré, en 1943, par des tabors marocains ?*

*L'image de l'île serait donc devenue une denrée précieuse et périssable, qu'il conviendrait de cultiver et de protéger, avec des émissions de télé consensuelles en forme de catalogues touristiques, décrivant notre région comme un jardin d'Eden. Un film « mafiosa » sur Canal évoque le milieu insulaire, décrit comme particulièrement meurtrier, et voilà que certains prennent la parole pour dénoncer une atteinte aux valeurs multiséculaires d'une île, qui serait devenue le défouloir d'un hexagone en mal de bouc émissaire.*

*Fallait-il choisir un autre banditisme que le nôtre, pour une œuvre dont la trame est méditerranéenne ?*

*Plutôt le gangster breton que le Corse, et donc plutôt la brise de Paimpol, si elle existe, que la « brise de mer » ?*

*Les siciliens ont-ils poursuivi Francis Ford Coppola et sa fameuse série « le parrain » qui montre des insulaires, chez eux comme en diaspora, particulièrement sanguinaires ?*

*Le cas du « Prophète », que nul n'a pu encore visionner, est en cela remarquable qu'il suscite l'ire de quelques-uns, occultant d'autres sujets tellement plus importants qu'une forme aboutie de narcissisme communautaire.*

*Les revenus salariaux sont, selon l'INSEE, plus faibles en Corse que dans l'hexagone, la vie y est plus chère, la démographie faible et pourtant la libre antenne de France bleu, résonne beaucoup plus de colères cosmétiques que de colères sociales. Plutôt le souci du paraître que la dénonciation des inégalités sociales...*

*Un film, que nul n'a vu, pourrait-il faire oublier par ce concert d'indignations, que les règlements de compte sanglants se poursuivent en Corse ?*

*Que la loi du plus fort trouve des défenseurs chez nous.*

*Que celui qui a du sang sur les mains, est plus respecté que le travailleur, et ses obsèques plus imposantes que celles du grutier mort sur un chantier.*

*Défendre une culture, une langue en péril, une histoire, un projet environnemental et social sont chose naturelle et légitime, mais qu'avons-nous à gagner dans cette agitation imprécatrice, autour d'une image mythifiée aussi excessive que la caricature que l'on prétend combattre ?*

*Pourquoi ne pas saisir cette opportunité cinématographique cannoise, pour dénoncer avec force et vigueur les conditions carcérales dans l'hexagone ?*

*D'aucuns avanceront, in cauda venenum, que l'apparente auto flagellation de l'auteur de ces lignes n'est pas un remède. Cet argument est certes recevable, mais il faudra*

*également l'adresser, post mortem, au grand Leonardo Sciascia, dont le regard passionné mais sans concession sur la Sicile demeure un exemple à suivre...*

***Jean-Paul Luciani***

*Jean-Paul Luciani, membre de la LDH, anime sur France Bleu Corse une émission lyrique, un magazine de reportages, une émission d'histoire et une autre consacrée au phénomène diasporique ; il anime, également, une émission de télévision sur France 3 Corse Via Stella intitulée « Décalage horaire » consacrée aux Corses du bout du monde. Il est également le reporter de Rabat chaîne Inter pour l'émission Kantara.*

***\*A lire Mohammed VI le grand malentendu  
Chez Calman Lévy***